

BULLETIN SOLIDAIRES AIN

0,50 €

juillet-août-septembre 2010 – N° 5

SNUI – SOLIDAIRES-DOUANES – SUD CA-CM – SUD CULTURE –
SUD COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – SUD COMMERCE & SERVICES –
SUD ÉDUCATION – SUD ÉNERGIE – SUD RAIL – SUD RENAULT TRUCKS –
SUD SANTÉ-SOCIAUX.

SOMMAIRE :

Page 2

- Édito.
- Aux côtés des demandeurs d'asile.
- Appel contre la xénophobie.

Page 3

- Le tarif du gaz.
- Les fonctionnaires des Finances...

Pages 4-5

- Rentrée décisive !
- Grève générale illimitée.
- Justice du travail...

Page 6

- Le coin du Père Peinard.
- Les permanences.
- Nous contacter.

Bulletin Solidaires Ain
N°5

Trimestriel

Dépôt légal : Sept. 2010

Déposé en sept. 2010

ISSN : 2104-5712

Directeur de publication :

Jean-Antoine Puig.

Mise en page :

Laurent & Émile.

Imprimé par nos soins
à Ambérieu-en-Bugey.



37,5 années de cotisations pour tous
départ à taux plein à 60 ans
pas de retraite inférieure au SMIC

public et privé, tous ensemble
grève générale interprofessionnelle
garantie d'un taux de remplacement de 75 % du salaire,
calculé sur les 6 meilleurs mois pour tous (privé et public)

ÉDITO : Les mauvais jours finiront !

Depuis plusieurs années, le mouvement social est incapable de lutter contre les méfaits du capitalisme triomphant. L'arrogance des gouvernants et des patrons rencontre peu de résistance. Les organisations syndicales majoritaires, enlisées dans les compromissions, préoccupées avant tout par leur survie, ont renoncé à construire un véritable rapport de forces en faveur des salarié(e)s. Les grèves qui se sont succéder depuis deux ans en sont un exemple. Le sens même de la grève a été perverti. La grève consiste avant tout à paralyser l'activité économique. Elle permet aux travailleuses et aux travailleurs d'exercer leur pouvoir de façon directe. Or, aujourd'hui, la grève n'est perçue que sous un angle comptable, comme un simple mouvement d'opinion. On peut toujours con-tester les chiffres. Il en va de même pour les manifestations : on manifeste pour faire nombre. Et on attend la réponse des pouvoirs publics. Et on peut attendre longtemps : les grèves inoffensives, les pro-cessions routinières resteront sans effet. Les gouvernants peuvent même se vanter de ne pas en tenir compte.

Solidaires aux côtés des demandeurs d'asile

Le 14 juillet, à la mairie de Chalamont, était organisé un parrainage républicain d'enfants sans papiers à l'initiative de RESF 01. Parmi les parrains, deux militants de SUD C&S et de SUD éducation. Ils se sont engagés à défendre une lycéenne (et sa mère), demandeuse d'asile, logée au CADA d'Ambérieu et scolarisée au lycée Lumière à Lyon. Deux élus du département complétaient le groupe des parrains.

Malheureusement, la France, qui accorde de moins en moins facilement l'asile, n'a pas su reconnaître

que cette femme d'origine Arménienne avait dû fuir avec son mari ce pays en proie à la guerre civile, vers la Russie, où sa fille est née, puis vers la France, pour se mettre à l'abri de violences réelles. Le père est porté disparu. Elles ne pourront jamais retourner en Arménie ni en Russie. La jeune fille est une élève brillante : la France aurait tout intérêt à les adopter, mais le discours xénophobe domine, parce qu'il faut caresser l'électeur facho dans le sens du poil. Le refus de leur accorder l'asile s'accompagne d'une mise à la porte du Foyer. Le 26 août, elles se retrouvent à la rue, malgré toutes les interventions auprès de

Appel contre la xénophobie

Le gouvernement prône l'exclusion, la haine, le rejet, la division ... Nous affirmons l'égalité des droits, la justice sociale, la solidarité !

La succession de déclarations contre les gens du voyage, contre les Roms, et l'amalgame éculé entre immigration et délinquance, sont de misérables calculs politiques pour flatter une partie de l'électorat. Français-e-s d'origine étrangère et étranger-e-s sont désigné-e-s comme responsables de tous nos maux.

Cette radicalisation vers l'extrême-droite a aussi pour but d'essayer de faire passer au second plan des dossiers bien plus gênants pour les gouvernements : le projet de loi sur les retraites qui attaque directement tou(te)s les salarié-e-s, la multiplication

Dans ces conditions, comment s'étonner du découragement et de la résignation qui s'emparent de beaucoup de travailleuses et de travailleurs ? Comment s'étonner du faible taux de syndicalisation ?

Nous avons la responsabilité de proposer une alternative syndicale porteuse d'espoir. Non ! Les injustices et les inégalités ne relèvent pas de la fatalité ! Oui, nous pouvons construire un monde plus juste et plus humain !

Pour cela, nous possédons une arme : la grève générale, interprofessionnelle et illimitée. Tous ensemble, il nous suffirait d'une semaine d'une telle grève pour gagner. On nous rétorquera que cela ne se décrète pas. Certes, mais cela se propose... De toutes manières, nous n'avons pas le choix : les autres moyens d'action ont fait la preuve de leur inefficacité. Le combat que nous avons à mener pour les retraites sera décisif : si nous perdons aujourd'hui, nous perdrons encore davantage demain.

C'est dans l'unité, avec toutes les travailleuses et tous les travailleurs syndiqué-e-s ou non, avec les collectifs de base, que nous devons organiser la lutte.

Et les mauvais jours finiront!

l'association Alfa 3A, qui gère les foyers comme une entreprise, et de la DDCS (ex-DDASS), qui impose les restrictions budgétaires exigées par l'État. À la rue, les étrangères !

Un rassemblement était organisé pour les aider à déménager, les soutenir et leur trouver un abri pour la nuit. Parmi la douzaine de personnes présentes, 5 militants de Solidaires, dont une élue au conseil municipal d'Ambérieu. Une solution très provisoire a été trouvée, mais nous sommes toujours à la recherche d'un hébergement à Ambérieu, ou plus près de Lyon...

RESF01

des mesures antisociales qui visent à faire payer la crise à la seule population, l'affaire Woerth-Bettencourt, ses milliards d'euros, ses coffres en Suisse, ses enveloppes discrètes ...

Le gouvernement a recours à la vieille tactique du bouc émissaire, et se sert des étrangers comme d'un épouvantail. Ne laissons pas faire, stoppons cette dérive sans tarder !

Face à la xénophobie d'État et à la politique du pilori, contre la haine et la stigmatisation, rassemblons-nous le 4 septembre à 14h à Bourg-en-Bresse, au carrefour de la rue du 4 septembre et du bd de Brou.

Solidaires 01

Cette obscure clarté qui plombe le tarif du gaz

En avril, les 11 millions d'usagers payant le tarif régulé du gaz se sont vus infliger une augmentation de 9,6% par GDF Suez. Le prix du kWh augmentant de 50% en un an. En juillet, le très capitaliste groupe GDF Suez, dont l'État est actionnaire à 30%, remet ça, après accord de la Commission de régulation (CRE) : ça sera + 4,7% en moyenne. Ceci étant, côté profit, GDF Suez a engrangé 4,5 milliards d'euros en 2009... et c'est encore bien parti pour les dividendes de 2010.

Le gouvernement se demande hypocritement si GDF Suez n'exagère pas, alors qu'il a lui-même décidé de la nouvelle règle du jeu en ce qui concerne l'évolution tarifaire pour le gaz : GDF Suez propose, la CRE décide... et le gouvernement actionnaire reste en retrait! Au final, GDF Suez réussit son coup : le tarif régulé peut varier plusieurs fois

dans l'année au gré de l'évolution de son coût d'approvisionnement en gaz, et l'utilisateur captif est transformé en client libéré, à qui on donne le choix de basculer vers les propositions tarifaires du marché bien proches maintenant du prix régulé mis en place par GDF Suez.

L'appréciation de l'évolution du coût d'approvisionnement se fonde sur une formule de calcul, neutre comme il se doit, dans laquelle GDF Suez entre une référence au prix de produits pétroliers, auprès desquels les prix de gaz des contrats à long terme étaient traditionnellement adossés. En fait, cet adossement contestable est maintenant battu en brèche par des renégociations opaques entre compagnies européennes, dont GDF Suez, et producteurs de gaz, comme Gazprom, qui revoient discrètement les termes des contrats à long terme alors que la consommation de gaz dans l'Union européenne a fléchi en 2009. Parallèlement le prix du gaz liquéfié qui arrive dans les terminaux de

regazéification européens a baissé ces dernières années... Ce gaz transporté par les méthaniers participe à l'approvisionnement global des compagnies. Et là encore l'opacité des prix est de rigueur au nom du secret commercial.

Le gaz comme l'électricité est un bien public essentiel pour les usagers, un bien qui doit être fourni dans le cadre d'un service public, et non par des groupes dont le profit guide l'activité, à des usagers qui doivent pouvoir compter sur la pérennité de tarifs régulés, à des usagers qui doivent continuer d'être alimentés en gaz et en électricité, même s'ils sombrent dans la précarité.

Dans ce cadre, une nouvelle tarification régulée doit être envisagée, dont l'évolution soit plafonnée par le niveau de l'inflation, et qui soit progressive à partir d'un certain niveau de consommation, afin de limiter le gaspillage énergétique.

SUD Énergie Bugey

Les fonctionnaires des Finances publiques placés d'office au cœur des effets d'annonces sécuritaires du gouvernement

Une fois de plus et dans la précipitation, le gouvernement, cédant aux sirènes du *tout sécuritaire* a fait des déclarations à l'emporte-pièce. Après avoir ciblé les quartiers "difficiles", ce sont maintenant les gens du voyage qui font l'objet d'un effet d'annonce. Dans les deux cas, les fonctionnaires des Finances Publiques sont placés d'office au cœur du dispositif.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce cette façon de procéder qui place notre administration dans le rôle de simple faire-valoir de la communication gouvernementale. La lutte contre la fraude fiscale est la préoccupation — quotidienne — de chacun des acteurs en charge de la mission de contrôle fiscal, indépendamment d'un domaine d'activité et de l'appartenance des contribuables à quelque milieu social ou professionnel que ce soit. C'est dire qu'aucun des acteurs de la mission n'a attendu les déclarations récentes du ministre de l'Intérieur pour accomplir sa tâche.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la lutte contre la fraude fiscale ne se décrète pas à partir d'annonces politico-médiatiques improvisées.

La situation des services en terme de fonctionnement, comme en terme d'accomplissement des missions, est **catastrophique en raison des milliers de suppressions d'emplois perpétuées d'année en année**. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, comme pour l'ensemble des agents, il est évident que la fraude fiscale, quelle que soit son origine, ne peut être combattue que par un renforcement des moyens humains, juridiques et techniques, au service de cette cause. Le tout est sous-tendu par une volonté politique, qui dépasse largement le simple effet d'annonce.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires totalement impliquée dans la défense des agents et de leur mission, la vraie question soulevée au fil des déclarations improvisées par le pouvoir politique est de préserver l'indépendance du contrôle fiscal, et donc de la DGFIP, par rapport à celui-ci. Notre volonté est de défendre un contrôle fiscal de qualité dans le cadre strict de l'équité, de la justice, et ce, pour tous les citoyens.

Union SNUI SUD Trésor 01

La rentrée sera décisive !

2010 ne peut pas être une rentrée comme les autres ! La politique de classe que mène ce gouvernement se durcit jusqu'à atteindre son paroxysme. Allons-nous nous laisser tondre comme des moutons ?

Sous prétexte de défendre l'intérêt général, le pouvoir mène une guerre larvée contre les services publics et les droits de tous les salariés. Toutes les contre-réformes qui se sont succédé depuis quelques années avancent sous le masque insidieux de la rationalisation. Pour le percer à jour, il faut les mettre en cohérence : toutes visent à faire de l'éducation un marché comme un autre. De la façon la plus évidente, il s'agit d'ouvrir le secteur éducatif aux entreprises privées : il suffit pour cela de faire en sorte que le service public se dégrade, ainsi que l'a recommandé l'OCDE. Les suppressions de postes programmées ne doivent pas être interprétées uniquement en termes d'économies. Elles visent à fragiliser le service public d'éducation, afin de justifier son démantèlement et sa braderie aux nombreuses entreprises qui veulent s'approprier le marché juteux. Mais la logique de l'entreprise va plus loin et s'impose au cœur même de l'école en empruntant toutes les voies qui s'offrent à elle : utilitarisme, concurrence, hiérarchisation, précarisation des personnels d'éducation, édulcoration des contenus.

Fragilisation du service public

Dans l'Éducation nationale, cette fragilisation se traduit par l'appauvrissement des **moyens** et des **contenus** :

- La suppression systématique et programmée de postes obéit évidemment à une logique budgétaire (on ne peut pas à la fois faire des cadeaux fiscaux à ses alliés de clas-

se et maintenir les dépenses publiques) ; mais elle va plus loin : le service public donnera à la masse des usagers quelques miettes éducatives à grignoter tandis que les boîtes privées pourront offrir du luxe culturel aux futurs cadres dirigeants. D'autre part, les insuffisances organisées de la formation des enseignants (masterisation, suppression des IUFM, nouveau statut des stagiaires) sont d'ores et déjà la pâture d'instituts privés (Forprof).

- Pour continuer à se développer, le système capitaliste aura besoin d'une main d'œuvre sans qualification, sachant vaguement lire et compter et possédant une maîtrise sommaire de l'outil informatique et de la langue anglaise. Pourquoi dépenser plus ? Pourquoi donner le goût de penser à celles et ceux qui sont destinés à servir de chair à plus-value ? Pour les autres (dirigeants politiques et économiques), qu'on se rassure : il subsistera toujours des filières d'excellence, dans certains établissements privés !

Imposition de la logique de rentabilité

De la maternelle à l'université, les établissements scolaires deviennent de véritables entreprises, soumises à des impératifs de rentabilité. Dans les conseils de classe, les chefs d'établissement brandissent l'argument ministériel du coût financier des redoublements : le droit au redoublement serait un privilège, en même temps que s'impose le dogme de leur inutilité pédagogique (tous les moyens sont bons pour se débarrasser de ce qui coûterait trop cher !). Conséquence de la LOLF, les contrats d'objectifs visent ouvertement à imposer une " culture de la performance ". Les enseignants ne sont plus là pour transmettre des connaissances aux élèves et leur apprendre à formuler leur pensée, mais pour valider des compétences, qui pourront être uti-

les à leurs futurs employeurs. L'entreprise éducative devient une machine à évaluer, trier, éjecter tout ce qui pourrait faire obstacle à la religion du profit.

Mise en concurrence des établissements scolaires

Les établissements scolaires sont désormais soumis à une concurrence qui ne pourra tourner qu'à l'avantage des établissements privés. Sur le modèle de la réorganisation des universités autonomes, les collèges et les lycées sont invités à vanter leurs mérites sur la toile ; leurs résultats au brevet et au baccalauréat donnent lieu à des classements, sans que soit le moins du monde pris en considération le taux d'élèves de l'établissement présentés à l'examen. La suppression de la carte scolaire offre aux parents la possibilité de mettre leurs enfants dans les établissements de leur choix et la loi Carle, qui prétend assurer une " concurrence libre et non faussée " entre le public et le privé, offre à celui-ci les moyens financiers de se substituer à celui-là. Déjà, M. Kouchner a signé avec le Vatican des accords qui prévoient la " reconnaissance mutuelle des diplômes de l'enseignement supérieur délivrés sous l'autorité compétente de l'une des parties "...

Hiérarchisation

Le renforcement de la hiérarchie poursuit deux objectifs :

- En cohérence avec la logique d'entreprise, il faut soumettre les travailleuses et les travailleurs de l'éducation à une pression constante. Pour cela, il faut des petits chefs zélés (d'autant plus zélés que leur pouvoir est dérisoire). Différentes réformes contribuent à la constitution de cette hiérarchie : regroupements d'écoles sous la direction d'un grand chef choisi ailleurs que dans l'Éducation nationale (EPEP), pouvoir accru des principaux et proviseurs, constitution d'un corps

de sous-officiers avec le Conseil Pédagogique, expérimentation du recrutement des enseignants par le CP de chaque établissement.

- Il s'agit aussi de faire pénétrer dans les esprits, et dès le plus jeune âge (institution au collège de la note de "vie scolaire", par exemple), la nécessité de se soumettre, d'obéir inconditionnellement. Cette inci-

tation à la servitude volontaire s'affuble d'un masque citoyenniste et républicain dont la fonction idéologique devient de plus en plus évidente : haro sur les désobéisseurs !

Relevons la tête !

C'est donc sur tous ces fronts que nous devons lutter tous ensemble, car il serait erroné de croire

que nous pourrions gagner quoi que ce soit en nous cantonnant à des revendications partielles et catégorielles. Ce sont tous les travailleurs de l'éducation, de la maternelle à l'université, qui doivent unir leurs efforts pour empêcher la destruction du service public.

SUD-Éducation 01

GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE !

Préavis de grève illimitée à compter du 7 septembre 2010

L'Union syndicale Solidaires "Fonctions publiques et Assimilés" dépose un préavis de grève illimitée à compter du 7 septembre à 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les Sociétés Anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis est motivé par ces revendications :

- pour le retrait du projet de loi sur les retraites ;
- pour garantir une retraite à taux plein pour tous sans allongement de la durée de cotisation et en préservant

l'âge légal à 60 ans ainsi que les âges légaux actuels pour les catégories actives ;

- pour le renforcement du code des pensions civiles et militaires ;
- pour un financement de la retraite basé sur une meilleure répartition des richesses ;
- pour l'arrêt des suppressions de postes ;
- pour l'arrêt immédiat des fusions, restructurations, délocalisations et fermetures massives de services et toutes fausses économies décidées dans le cadre de la Réorganisation territoriale de l'état et de la RGPP ;
- pour l'attribution des moyens nécessaires à l'exercice d'un service public de qualité et de proximité répondant aux besoins de la population et à l'amélioration des conditions de travail des agents ;
- pour une augmentation significative des traitements et des pensions et une réévaluation de l'ensemble de la grille indiciaire ;
- pour un véritable plan de titularisation.

Solidaires Fonctions publiques

Justice du travail et partage des fruits du ... travail

Nous devons prochainement assister un salarié devant le Conseil de prud'hommes. Le Code du travail (art. R 1453-1) nous le permet, qui stipule que devant ce Conseil, « les personnes habilitées à assister ou à représenter les partis sont : [...], les délégués permanents ou non permanents des organisations d'employeurs et de salariés ». Ce sera une première pour notre petit (mais vaillant) syndicat. Ne nous leurrions pas, ce « tribunal » du travail est avant tout une institution où les

compromis foireux et la collaboration de classe sont le pain quotidien : ce n'est pas là que peuvent se remporter des victoires utiles aux travailleurs. En revanche, l'investissement de ce nouveau terrain peut contribuer à notre formation juridique et nous permettre des rencontres enrichissantes : notre syndicat sera ainsi mieux connu et notre action syndicale renforcée par cette nouvelle pratique et ces nouveaux contacts. Voilà une ressource modeste et laborieuse, mais vu l'atomisation des salariés de notre secteur, elle n'est pas à dédaigner.

Par ailleurs, de la même façon que nous tentons de promouvoir les

« échanges solidaires de biens et de services », certains de nos adhérents ont élaboré un projet de « jardins solidaires », qui avance à grands pas. Deux communes ont, pour l'instant, répondu favorablement à leur demande et cela devrait permettre de cultiver solidairement (et gratuitement) deux terrains d'une surface totale de 2500 m². Nous aurons l'occasion de donner de plus amples informations sur ce projet dans les prochains bulletins de Solidaires, mais celles et ceux que ça intéresse peuvent d'ores et déjà nous contacter.

SUD C&S 01

Le coin du Père Peinard

En hommage au camarade Émile Pouget (1860-1931), nous ouvrons ce coin du Père Peinard. Le bon Émile nous pardonnera peut-être de tenter d'imiter son style inimitable, mais – bordel de dieu ! - on le foutra ce grand coup de balai !



Ouvrez les mirettes et les esgourdes : c'est le Père Peinard en personne qui jacte ! Pas la peine d'engueuler Solidaires quand il vous échine ! Adressez-vous directement à ses cendres, BORDEL!

La stratégie ? Mon cul !

Le populo n'est pas dupe ! C'est toujours au nom du bons sens, de la stratégie et de la finesse spécialiste que les bureaucrates défendent l'ordre social. Parlez de grève générale ? On vous répond : “ ça se décrète pas ” (les journées à la mords-moi le cigare, oui ça se décrète en intersyndicale) ou encore “ c'est plus compliqué que ça ” (les subtilités du dialogue social échappent au pauvre prolo de base).

Alors, un conseil du Père Peinard : quand un bureaucrate vous dit “ c'est pas si simple, c'est plus compliqué que ça ”, foutez-lui votre poing dans la gueule !

On va continuer longtemps ? à processionner tous les deux mois ? à attendre que les syndiqueux encravatés, conduits par leur chauffeur, rencontrent le petit chef ? Bordel ! Leur science stratégique, ils peuvent se l'enfourner bien profond !

D'ailleurs, nous aussi , on en a de la culture. Et de la stratégie ! Un auteur qu'on devrait faire lire aux

enfants des écoles, c'est B. Traven. Dans *Indios*, il raconte comment on élisait les chefs indiens au Mexique. Ils étaient élus pour un an (et pas plus). Au moment de l'élection, on les faisait asseoir sur une chaise percée au-dessous de laquelle on allumait des braises. Et ils devaient écouter les discours sans broncher. Et le cul leur brûlait ! Tout ça pour leur rappeler qu'ils n'étaient pas élus pour s'installer confortablement sur la tête du populo.

Et Traven rajoute : “ On pourrait très sérieusement conseiller aux ouvriers de mettre en application cette méthode d'élection indienne éprouvée, en particulier à l'égard des fonctionnaires des organisations syndicales et politiques... Les ouvriers militants pourraient apparemment obtenir des résultats utiles avec plus de certitude en mettant chaque année sous les fesses de leurs dirigeants un feu bien attisé ”.

La voilà notre stratégie : celle du coup de pied au cul et du grand coup de balai !

LES PERMANENCES :

Maison des sociétés – Bureau 12 – Ambérieu-en-Bugey

Solidaires Ain : 1^{er} vendredi du mois (18-20h)

Solidaires – SUD Éducation Ain : 2^e vendredi du mois (18-20h)

Solidaires – SUD Commerces & Services Ain : 3^e vendredi du mois (18-20h)

Réunions diverses : 4^e vendredi du mois (18-20h)

Nous contacter :

Union Syndicale Solidaires de l'Ain

Chez SUD Rail , Chemin du dépôt 01500 Ambérieu-en-Bugey – 06 28 22 96 90

Courriel : solidaires.ain@free.fr

site : <http://solidaires-ain.org>